

Séance du 9 Décembre 2003

L'an deux mil trois le neuf Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louise LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY,

Absents : Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Michel LE ROY

Procurations : Mme Martine JAOUEN à M. Pierre MENEZ, M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC, M. Michel LE ROY à M. Daniel FUSTEC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Décembre 2003

Date de Publication : 10 Décembre 2003

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet: Subventions 2003

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2003 :

Guerlesquinaise Foot,	610 €
Comité des fêtes et du Dvpt culturel et artistique de Guerlesquin,	4573 €
Croix d'or,	38 €
FNACA,	38 €
Amicale des pompiers,	114 €
Tennis club,	191 €
Club de fléchettes,	38 €
Association sportive du collège	152 €
Anciens combattants,	38 €
Gymnastique volontaire,	38 €
Club de pétanque,	38 €
Guerlesquinaise Hand Ball,	457 €
Union bouliste,	38 €
Judo club,	152 €
Les Amis de l'enfance,	229 €
Ecole Saint Joseph : sorties Pédagogiques	11,50 € par élève
OGEC école St-Joseph (restauration)	1143 €
Collège de Guerlesquin / sorties pédagogiques	11,50 € par élève
APE du Roudour Garderie	1143 €
A.P.E Collège Roz Avel	191 €
Ecole du Roudour : Classe de neige:	11,50 € par élève
Alanig al louarn	381 €
Syndicat d'élevage,	91 €
Addeski	76 €
Kan ar Bobl	500 €
A.P.E Ecole du roudour	152 €

Le vote des subventions donne: Pour: 15, Contre: 2.